

Madame,
Monsieur,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 16 juin 2025 à 19 H 00 à la rue du Solstice, 1 à 6220 FLEURUS

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION – Procès-verbal de la Réunion du Comité de Concertation entre la Commune et le C.P.A.S., tenue le 14 mai 2025.**
2. **INFORMATION - Personnel communal - Délégation du contreseing de la Directrice générale f.f., pour certains documents, à une Cheffe de Bureau f.f.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 27 novembre 2024 – Conception, construction d'un centre administratif intégré et valorisation d'un terrain communal – Approbation de l'avenant 9.**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décision du Collège communal du 02 avril 2025 - Achat de consommables informatiques - Tarifs 2025-2029 - Approbation de l'attribution.**
5. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle - Décisions du Collège communal des 16 et 30 avril 2025 - Location de modules pendant les travaux d'extension et de rénovation de la crèche du Vieux-Campinaire - Approbation de l'attribution.**
6. **Intercommunale "ECETIA Intercommunale" S.C. - Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2025 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
7. **Intercommunale "TIBI" S.C. – Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2025 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
8. **Intercommunale "HUMANI" S.C. (anciennement I.S.P.P.C.) – Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2025 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
9. **Intercommunale "I.G.R.E.T.E.C." S.C. - Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2025 - Ordre du jour - Approbation - Décision à prendre.**
10. **Intercommunale "CENEO" S.C. - Assemblée générale ordinaire du 27 juin 2025 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
11. **Participation au MIPIM à Cannes, du 11 au 13 mars 2025 - Edition 2025 – Note de frais - Décision à prendre.**
12. **Centrale d'achats TIBI - Accord-cadre ayant pour objet, la livraison de matériels et équipements de premiers secours en 3 lots – Approbation de l'adhésion effective de l'accord-cadre - Décision à prendre.**

13. **Curage des fossés - Tarifs 2026-27, 2027-28 et 2028-29 - Approbation des conditions et du mode de passation – Décision à prendre.**
14. **Contrat d'études "Mission complète d'auteur de projet et coordination Sécurité Santé phases projet et réalisation avec options" et Contrat d'Assistance à Maitrise d'ouvrage - Mission FEDER/an entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour la rénovation ou démolition/reconstruction du pavillon d'accueil à la Forêt des Loisirs - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
15. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, avenue des Amandiers, 38 - Abrogation – Décision à prendre.**
16. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, rue Wilson 5 - Abrogation – Décision à prendre.**
17. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, rue d'Orchies, 38 - Abrogation – Décision à prendre.**
18. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, rue Paulin Debauche, 59 - Abrogation – Décision à prendre.**
19. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, rue Emile Vandervelde, 208 - Abrogation – Décision à prendre.**
20. **PATRIMOINE - Quartier Renaissance - Immeuble Arezzo - Appartement A.3.1 - Compromis de vente - Décision à prendre.**
21. **PATRIMOINE - Déclassement et vente d'une remorque - Décision à prendre.**
22. **PATRIMOINE – Convention de mise à disposition, à titre gratuit, relative à l'installation d'une structure tubulaire et d'une bâche, sur un pignon privé, situé entre les n° 11 et 9 de la rue de la Station à 6220 FLEURUS - Avenant N°1 – Approbation - Décision à prendre.**
23. **Enseignement fondamental – Octroi de 82 périodes d'instituteur(trice), de 24 périodes de maître polyvalent et de 24 périodes d'agent d'éducation, à charge communale, pour l'année scolaire 2025/2026 – Décision à prendre.**
24. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Octroi de 50 périodes professeurs et de 9 périodes de secrétariat, à charge communale, pour l'année scolaire 2025/2026 – Décision à prendre.**
25. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Association de fait "L'Amicale des artistes de l'Académie de Fleurus", dans le cadre de l'organisation de différentes manifestations scolaires, pour la période du 17 juin 2025 au 04 juillet 2025 - Approbation - Décision à prendre.**
26. **Centre Récréatif Aéré d'Eté 2025 - Convention à conclure entre la Ville de Fleurus et l'Athénée Royal Jourdan, ayant pour objet la mise à disposition de locaux, ainsi que le prêt de matériel, pendant la période du 04 juillet 2025 au 01 août 2025 - Approbation - Décision à prendre.**

27. Fabrique d'église Saint-Joseph du Vieux-Campinaire à Fleurus – Compte 2024 – Décision à prendre.
28. Fabrique d'église Saint-Lambert de Wangenies – Compte 2024 – Décision à prendre.
29. Fabrique d'église Saint-Laurent de Lambusart – Compte 2024 – Décision à prendre.
30. Fabrique d'église Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet – Compte 2024 – Décision à prendre.
31. Fabrique d'église Saint-Barthélemy d'Heppignies – Compte 2024 – Décision à prendre.
32. Fabrique d'église Saint-Joseph de Wanfercée-Baulet – Compte 2024 – Décision à prendre.
33. Taxe sur l'évacuation des eaux usées – Exercice 2025 à 2027 – Décision à prendre.
34. Rapport de rémunération 2025 - Exercice 2024 – Décision à prendre.
35. Budget 2025 - Modification budgétaire n°1 des services ordinaire et extraordinaire - Approbation - Décision à prendre.
36. Motion relative au renforcement du pluralisme des médias, de l'accès à l'information et de l'éducation aux médias à travers un soutien plus efficace aux médias de proximité - Décision à prendre.
37. Convention de mise à disposition temporaire, entre la Ville de Fleurus et la Régie Communale Autonome (CREO Fleurus), de la Salle polyvalente du Vieux-Campinaire à Fleurus – Approbation – Décision à prendre.
38. Convention de mise à disposition, entre la Ville de Fleurus et la Régie Communale Autonome (CREO Fleurus), d'un parc canin, situé à la Plaine des Sports de Fleurus, rue de Fleurjoux, 50 à 6220 Fleurus – Approbation – Décision à prendre.

SÉANCE A HUIS CLOS

39. Personnel communal – Démission, pour mise à la retraite, à partir du 1er juillet 2025, d'un agent statutaire – Décision à prendre.
40. Enseignement fondamental – Décision du Centre d'Expertise Médicale pour l'Aptitude au Travail du Medex (C.E.M.A.T.) concernant la mise à la pension prématurée temporaire d'une institutrice primaire, à partir du 1er avril 2025 – Prise d'acte.
41. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, du 24 avril 2025 au 11 mai 2025, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.
42. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 12 mai 2025, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.
43. Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 20 mai 2025, d'une institutrice primaire, à titre définitif – Prise d'acte.
44. Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un quart temps, du 25 août 2025 au 23 août 2026, à accorder à un maître de seconde langue (Anglais) – Prise d'acte.

45. Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un cinquième temps, dans le cadre d'un congé parental, du 25 août 2025 au 24 avril 2027, à accorder à une institutrice primaire, à titre définitif – Prise d'acte.
46. Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle réversible de la carrière professionnelle, après 55 ans et ce, à raison d'un cinquième temps, du 25 août 2025 au 23 août 2026, à accorder à une institutrice maternelle – Prise d'acte.
47. Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un mi-temps, du 25 août 2025 au 23 août 2026, à accorder à une institutrice primaire, à titre définitif – Prise d'acte.
48. Enseignement fondamental - Ratification de la fin de fonctions, au 16 mai 2025, à raison de 20 P/S, d'un maître d'anglais, à titre temporaire, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
49. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la fin de fonctions, au 25 avril 2025, à raison de 12 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
50. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 16 mai 2025 au 04 juillet 2025, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
51. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la fin de fonctions, d'une institutrice primaire, au 16 mai 2025, à raison de 08 P/S, à savoir 04 P/S, en qualité d'institutrice primaire, ainsi que 04 P/S additionnelles, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
52. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Section du Vieux-Campinaire - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 15 mai 2025 au 06 juin 2025, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
53. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 14 mai 2025 au 11 juin 2025, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
54. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Prolongation du congé de disponibilité, pour convenance personnelle, à partir du 16 mai 2025, d'un professeur de guitare, à raison de 24 P/S – Prise d'acte.

FLEURUS, LE 04 JUIN 2025

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

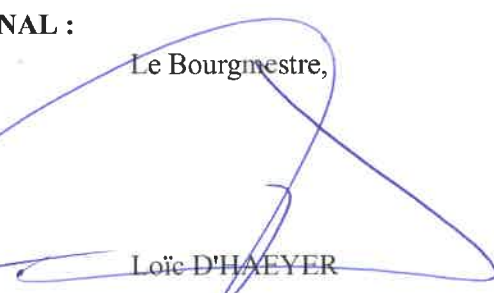
La Directrice générale f.f.,



Fabienne VALMORBIDA



Le Bourgmestre,



Loïc D'HAeyer